



ARRÊTÉ N° 2025_60
04520250218300

La Présidente du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L.313-4, L.452-35 et L.452-36,

Vu les déclarations de création et de vacance d'emploi de catégorie A, B et C transmises au centre de gestion par les collectivités et établissements publics du département du Loiret

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 68 déclarations, établies du 11/02/2025 au 17/02/2025 :

Déclarations portant sur un grade de catégorie A :	Déclarations portant sur un grade de catégorie B :	Déclarations portant sur un grade de catégorie C :
17	9	45

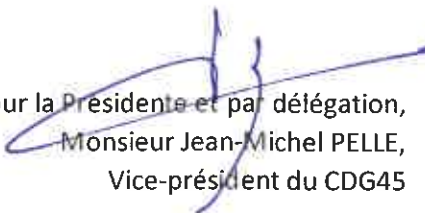
Article 2 :

La directrice du Centre de gestion du Loiret est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Madame la Préfète du Loiret. La présidente du centre de gestion certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr>, rubrique « Publicité des arrêtés »



Fait à ORLEANS le 18/02/2025


Pour la Présidente et par délégation,
Monsieur Jean-Michel PELLE,
Vice-président du CDG45

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

N° de déclaration / collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V045250130001361001	Adjoint administratif	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	30h00	à pourvoir par voie statutaire	14/02/2025	19/02/2025
COMMUNE DE FEROLLES	Assistant services à la population (h/f) <i>Secrétaire de mairie</i> avec offre O045250130001361http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045250130001361-assistant-services-population-h-f/2					
V045250201393464001	Technicien	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	17/02/2025	20/03/2025
COMMUNE D'AMILLY	Responsable technique des productions h/f <i>Située au coeur du Val de Loire et aux portes de Paris, Amilly est une ville du Loiret de plus de 13 000 habitants, la plus étendue de l'agglomération montargoise, avec un territoire de 4 026 hectares. A la croisée des régions Centre, Paris/Ile de France et Bourgogne, la ville bénéficie d'une localisation privilégiée. Amilly dispose d'un Centre d'Art Contemporain, Les Tanneries, qui est une structure publique de diffusion et de soutien à la création contemporaine. Le Centre développe une programmation annuelle d'expositions diversifiées et de plus en plus nombreuses. L'établissement est labellisé centre d'art d'intérêt national depuis avril 2022. Amilly recrute par voie statutaire ou contractuelle : LE RESPONSABLE TECHNIQUE DES PRODUCTIONS du centre d'art contemporain (H/F) Équivalent catégorie B, CDD 1 an renouvelable à temps complet Placé(e) sous l'autorité du Directeur du Centre d'Art Contemporain, en coordination avec la chargée des expositions avec laquelle vous formerez un binôme opérationnel, il aura la charge de la responsabilité technique du bâtiment et des productions liées aux dispositifs scénographiques des expositions et aux créations (assistance technique à la production des oeuvres) des artistes programmés du Centre d'Art dans le respect affirmé des règles de conduite de projet. Missions principales : Permettant la réalisation technique de la programmation artistique du centre d'art contemporain, le responsable technique des productions conduit et coordonne les phases de régie d'exposition (scénographie, accrochage, montage et démontage, son/lumière/machinerie) ainsi que les mises en oeuvre technique des créations et des productions liées aux expositions ou aux résidences artistiques. Il détermine et supervise de même le cadre technique nécessaire à la conduite d'événementiels liés aux actions culturelles publiques. Ses connaissances confirmées des matériaux (bois, métal, verre, textile et autres matériaux composites) et ses compétences avérées des techniques associées (découpe, usinage, assemblage, soudure) comme celles des techniques scéniques (construction, levage, gestion des flux (éclairage, multimédia (son, image, data)) liées à la diffusion d'art contemporain sont la base incontournable aptitude attendue à l'analyse des besoins et à la maîtrise d'ouvrage (phase de faisabilité et de mise en oeuvre), comme à des interventions techniques réalisées de manière autonome. En coordination étroite et complémentaire avec la chargée des expositions, il définit pour cela les besoins techniques logistiques et humains (en nombre et compétences) des différents projets. Il assure l'assistant technique des artistes en phase de production. Il veille enfin au fonctionnement technique de l'établissement, ainsi que celui de l'école d'art située sur le site, en s'assurant du bon fonctionnement et de la sécurisation en lien avec les services techniques de la Ville en charge des interventions d'entretien. Il suit la maintenance des lieux et de leurs équipements (connaissance avérée du contexte spécifique d'un ERP). Activités principales : 1/ Etude de faisabilité technique de la programmation artistique : Élaboration des fiches techniques, cahiers des charges et autres documents (planning) relatifs à la mise en oeuvre des expositions et des productions.</i>					

(créations ; scénographies) Contact avec les prestataires extérieurs (description technique, sollicitation de devis, suivi des commandes, validation des prestations/livraisons) Collaboration à l'élaboration des budgets prévisionnels en coordination avec la chargée des expositions et sous la responsabilité du directeur du centre d'art. Évaluation de la charge de travail et établissement des plannings nécessaires aux différentes activités 2/ Mise en oeuvre technique : Réalisation des productions et des créations dans le cadre d'une assistance technique directe à l'artiste. Régie technique des expositions (phase définition et construction des scénographies, accrochage, montage et démontage des expositions) Constitution d'un planning d'appui (par les services techniques de la ville ou des prestataires extérieurs) en fonction des besoins techniques et des formes d'actions, tout en veillant à la circulation des informations nécessaires à l'exécution des différentes tâches, au suivi et contrôle des coûts techniques. Prévention des risques. 3/ Suivi des espaces intérieurs et extérieurs su site (parc arboré entouré des bras du Loing) en lien avec les services techniques de la Ville Maintenance des équipements, des matériels et du bâtiment Planning d'aménagement et veille technologique et réglementaire Coordination des mouvements d'oeuvres du parc de sculpture en lien avec la chargée du suivi des oeuvres. Profil : De formation technique niveau Bac + 2 avec expérience équivalente confirmée (5 ans). Sensibilisation affirmée à l'art contemporain et à ces formes d'expressions transversales (relevant des arts plastiques, graphiques et visuels au croisement de la musique, de la performance, etc.). Expérience dans la gestion technique d'une structure artistique et culturelle de diffusion et de production d'oeuvres. Connaissance souhaitée du fonctionnement d'une collectivité territoriale Compétences en conduite de projet Savoir-faire techniques affirmés, autonomie dans l'intervention technique Expérience en régie des oeuvres et connaissances en conservation préventive Aptitude au travail en équipe Permis B obligatoire 35h hebdomadaire, du lundi au vendredi. Rémunération statutaire + régime indemnitaire + complément de rémunération Présences requises ponctuelles (travail en soirée et les week-ends) lors de manifestations et d'évènements liés aux expositions (week-end).

avec offre O04525021000138001 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o04525021000138001-responsable-technique-productions-h-f/2

V045250211000138001	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	11/02/2025	01/05/2025
CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Agent.e de propreté des locaux h/f Lycée BALZAC D'ALEMBERT Le Conseil régional recrute pour le lycée Balzac-D'Alembert à Issoudun, un.e agent.e de propreté des locaux. Dans ce contexte, l'agent.e de propreté des locaux effectue l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux d'un établissement d'enseignement. Il/elle réalise des opérations de rénovation des surfaces. avec offre O045250211000138001 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045250211000138-agent-e-proprete-locaux-h-f/2					
V045250211000170001	Prof. d'enseign. artist. cl. normale, Prof. d'enseign. artist. hors classe	Poste vacant suite à une fin de détachement	16h00	à pourvoir par voie statutaire	11/02/2025	03/03/2025
COMMUNE D'ORLEANS	PROFESSEUR DE FORMATION MUSICALE PROFESSEUR DE FORMATION MUSICALE sans offre					
V045250211000170002	Prof. d'enseign. artist. cl. normale, Prof. d'enseign. artist. hors classe	Poste vacant suite à une fin de	16h00	à pourvoir par voie statutaire	11/02/2025	03/03/2025

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret
20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45

Envoyé en préfecture le 18/02/2025

Reçu en préfecture le 18/02/2025

Publié le

ID : 045-284500261-20250218-ARRR2025_60-AR



Envoyé en préfecture le 18/02/2025

Reçu en préfecture le 18/02/2025

Publié le

ID : 045-284500261-20250218-ARR2025_60-AR



COMMUNE D'ORLÉANS		détachement	
PROFESSEUR DE FORMATION MUSICALE <i>PROFESSEUR DE FORMATION MUSICALE</i> sans offre			
V045250211000208001	Assistant socio-éducatif, Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique
MÉTROPOLE D'ORLÉANS			
Educateur spécialisé H/F <i>Éducateur spécialisé H/F</i> avec offre O045250211000208http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045250211000208-educateur-specialise/2			
V045250211000253001	Assistant socio-éducatif, Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	Poste créé suite à un nouveau besoin	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique
MÉTROPOLE D'ORLÉANS			
V045250211000276001	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique
CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE Aide de cuisine h/f Lycée Blaise PASCAL <i>Le Conseil régional recrute pour le lycée Blaise PASCAL à Châteaurooux, un.e aide de cuisine afin d'intégrer le service restauration. Dans ce contexte, l'aide de cuisine participe aux activités de production de repas, aux missions de distribution et de service des repas des convives et d'entretien des locaux matériels de restauration dans le respect des normes d'hygiène.</i> avec offre O045250211000276http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045250211000276-aide-cuisine-h-f/2			
V045250211000364001	Rédacteur, Rédacteur principal de 1ère classe, Rédacteur principal de 2ème classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique
COMMUNE DE SAINT CYR EN VAL Chargé(e) de la commande publique et de la vie institutionnelle h/f Mairie de Saint Cyr en Val - Pôle Administration Générale <i>Missions principales 1/ Pilotage et coordination de la commande publique communale 2/ Organisation et gestion des Conseils municipaux 3/ Appui juridique auprès des services opérationnels</i>			

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret

20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLÉANS - Tel : 02 38 75 85 45

avec offre O045250211000364http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045250211000364-charge-e-commande-publique-vie-institutionnelle-h-f/2

V045250211000390001	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	11/02/2025	01/04/2025
CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Aide de cuisine h/f Lycée Agricole NATURAPOLIS Le Conseil régional recrute pour le lycée Agricole NATURAPOLIS à Châteauroux, un.e aide de cuisine afin d'intégrer le service restauration. Dans ce contexte, l'aide de cuisine participe aux activités de production de repas, aux missions de distribution et de service des repas des convives et d'entretien des locaux et matériels de restauration dans le respect des normes d'hygiène. avec offre O045250211000390http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045250211000390-aide-cuisine-h-f/2					
V045250211000425001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	11/02/2025	01/04/2025
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE	Agent d'accueil et d'entretien h/f La communauté de communes des Terres du Val de Loire pour ses centres aquatiques recherche un agent d'accueil et d'entretien à temps plein. avec offre O045250211000425http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045250211000425-agent-accueil-entretien/2					
V045250211000440001	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	11/02/2025	03/03/2025
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE	Agent technique polyvalent h/f Sports et vie associative Agent technique polyvalent en centre aquatique avec offre O045250211000440http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045250211000440-agent-technique-polyvalent-h-f/2					
V045250211000519001	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	11/02/2025	12/03/2025
COMMUNE D'OLIVET	Animateurs périscolaires h/f Enfance Jeunesse L'animateur participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets enfance et jeunesse au sein des accueils périscolaires et des accueils de loisir. Il est garant de la sécurité physique, morale, et affective des enfants. Il accueille et anime des groupes d'enfants en activités éducatives. Il participe à l'encadrement des enfants pendant l'accueil du matin, la pause méridienne, l'accueil du soir, et les temps de loisirs des mercredis et vacances. Il est chargé de missions administratives (pointages, renseignement du logiciel, vérification de l'identité...).					

Envoyé en préfecture le 18/02/2025

Reçu en préfecture le 18/02/2025

Publié le

ID : 045-284500261-20250218-ARR2025_60-AR





V045250211000519002 COMMUNE D'OLIVET	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe Animateurs périscolaires h/f Enfance Jeunesse <i>L'animateur participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets enfance et jeunesse au sein des accueils périscolaires et des accueils de loisirs. Il est garant de la sécurité physique, morale, et affective des enfants. Il accueille et anime des groupes d'enfants en activités éducatives. Il participe à l'encadrement des enfants pendant l'accueil du matin, la pause méridienne, l'accueil du soir, et les temps de loisirs des mercredis et vacances. Il est chargé de missions administratives (pointages, renseignement du logiciel, vérification de l'identité...) sans offre</i>	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	11/02/2025	12/03/2025
V045250211000519003 COMMUNE D'OLIVET	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe Animateurs périscolaires h/f Enfance Jeunesse <i>L'animateur participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets enfance et jeunesse au sein des accueils périscolaires et des accueils de loisirs. Il est garant de la sécurité physique, morale, et affective des enfants. Il accueille et anime des groupes d'enfants en activités éducatives. Il participe à l'encadrement des enfants pendant l'accueil du matin, la pause méridienne, l'accueil du soir, et les temps de loisirs des mercredis et vacances. Il est chargé de missions administratives (pointages, renseignement du logiciel, vérification de l'identité...) sans offre</i>	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	11/02/2025	12/03/2025
V045250211000519004 COMMUNE D'OLIVET	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe Animateurs périscolaires h/f Enfance Jeunesse <i>L'animateur participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets enfance et jeunesse au sein des accueils périscolaires et des accueils de loisirs. Il est garant de la sécurité physique, morale, et affective des enfants. Il accueille et anime des groupes d'enfants en activités éducatives. Il participe à l'encadrement des enfants pendant l'accueil du matin, la pause méridienne, l'accueil du soir, et les temps de loisirs des mercredis et vacances. Il est chargé de missions administratives (pointages, renseignement du logiciel, vérification de l'identité...) sans offre</i>	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	11/02/2025	12/03/2025
V045250211000519005 COMMUNE D'OLIVET	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe Animateurs périscolaires h/f Enfance Jeunesse <i>L'animateur participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets enfance et jeunesse au sein des accueils périscolaires et des accueils de loisirs. Il est garant de la sécurité physique, morale, et affective des enfants. Il accueille et anime des groupes d'enfants en activités éducatives. Il participe à l'encadrement des enfants pendant l'accueil du matin, la pause méridienne, l'accueil du soir, et les temps de loisirs des mercredis et vacances. Il est chargé de missions administratives (pointages, renseignement du logiciel, vérification de l'identité...) sans offre</i>	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	11/02/2025	12/03/2025

Il est garant de la sécurité physique, morale, et affective des enfants. Il accueille et anime des groupes d'enfants en activités éducatives. Il participe à l'encadrement des enfants pendant l'accueil du matin, la pause méridienne, l'accueil du soir, et les temps de loisirs des mercredis et vacances. Il est chargé de missions administratives (pointages, renseignement du logiciel, vérification de l'identité...).

V045250211000528001	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à un détachement (> 6 mois) ou à une intégration directe	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	11/02/2025	01/05/2025
CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Agent.e de maintenance - Electricien h/f Lycée Jean GIRAUDOUX Le Conseil régional recrute pour le lycée Jean GIRAUDOUX à Châteauroux, un.e agent.e de maintenance - Electricien. Dans ce contexte, l'agent.e de maintenance - Electricien réalise des travaux d'installation et de mise en service des équipements électriques. Il/elle réalise des travaux de maintenance, d'entretien et de rénovation de ces ouvrages. avec offre O045250211000528http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045250211000528-agent-e-maintenance-electricien-h-f/2					
V045250211000563001	Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	11/02/2025	03/03/2025
COMMUNE D'OLIVET	Animateur périscolaire - Temps complet (h/f) PEC-Enfance Jeunesse <i>Animateur périscolaire - temps complet (h/f)</i> avec offre O045250211000563http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045250211000563-animateur-périscolaire-temps-complet/2					
V045250211000724001	Adjoint technique	Poste créé suite à un changement de temps de travail	15h07	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	11/02/2025	03/03/2025
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PITHIVERAIS-GATINAIS	Agent d'entretien polyvalent Gestion de sites BRASSAMIN Corinne 01/09/24 sans offre					
V045250211001033001	Adjoint du patrimoine, Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe, Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	à pourvoir par voie statutaire	11/02/2025	03/03/2025
COMMUNE D'ORLEANS	Agent d'accueil et suivi des collections <i>Agent d'accueil et suivi des collections</i> sans offre					
V045250212000109001	Adjoint technique principal de	Poste vacant suite à	35h00	ouvert aux contractuels	12/02/2025	01/04/2025

Envoyé en préfecture le 18/02/2025

Reçu en préfecture le 18/02/2025

Publié le

ID : 045-284500261-20250218-ARR2025_60-AR



COMMUNAUTE DE COMMUNES GIENNOISES	2ème classe, Adjoint technique	une radiation des cadres (retraite, démission,...)	Art. L332-14 du code général de la fonction publique		
Agent d'entretien de l'espace public h/f Espaces Publics et Aménagements Paysagers 1 Agent d'entretien de l'espace public H/F Pour la commune d'Arrabloy avec offre O045250212000109http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045250212000109-agent-entretien-espace-public-h-f/2	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint administratif, Adjoint technique, Adjoint adm. principal de 1ère classe, Adjoint adm. principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	12/02/2025	01/04/2025
V045250212000216001			35h00		
COMMUNE DE FLEURY LES AUBRAIS	Chargé-e des relations avec les familles h/f <i>Le/la chargé-e des relations avec les familles favorise la communication aux familles et leur compréhension des services proposés par la Ville. Il/elle accompagne les familles dans les démarches administratives relatives à l'inscription aux services d'accueils périscolaire et facilite leur prise de contact avec les services municipaux gestionnaires. Ce faisant, il/elle participe à améliorer d'une part les conditions d'accès et d'accueil de l'enfant et d'autre part l'efficacité de la gestion des services d'accueil périscolaire et du service restauration. Il/elle assure des missions de direction ou de direction adjointe au sein des Accueils de Loisirs pendant le temps périscolaire et extrascolaire.</i> avec offre O045250212000216http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045250212000216-charge-e-relations-avec-les-familles-h-f/2				
V045250212000355001	Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	12/02/2025	13/05/2025
COMMUNAUTE DE COMMUNES GIENNOISES	Electricien/Electricienne h/f Bâtiment LA COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES RECRUTE 2 Electriciens /Electriciennes Grade : Adjoint Technique Principal de 2ème Classe Poste à temps complet à pourvoir au 13/05/2025 Recrutement par voie statutaire ou à défaut contractuelle (CDD 1 an) Sous l'autorité du Chef d'équipe-Electricité Chef de secteur Bâtiment et au sein d'une équipe de 5 agents vous aurez pour mission principale d'assurer l'entretien et l'aménagement électrique sur divers bâtiments du patrimoine et de la collectivité ainsi que les éclairages publics avec offre O045250212000355http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045250212000355-electricien-electricienne-h-f/2				
V045250212000355002	Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	12/02/2025	13/05/2025
COMMUNAUTE DE COMMUNES GIENNOISES	Electricien/Electricienne h/f Bâtiment LA COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES RECRUTE 2 Electriciens /Electriciennes Grade : Adjoint Technique Principal de 2ème Classe Poste à temps complet à pourvoir au 13/05/2025 Recrutement par voie statutaire ou à défaut contractuelle (CDD 1 an) Sous l'autorité du Chef d'équipe-Electricité				

Envoyé en préfecture le 18/02/2025

Reçu en préfecture le 18/02/2025

Publié le

ID : 045-284500261-20250218-ARR2025_60-AR



Chef de secteur Bâtiment et au sein d'une équipe de 5 agents vous aurez pour mission principale d'assurer l'entretien et l'aménagement électrique sur divers bâtiments du patrimoine et de la collectivité ainsi que les éclairages publics

avec offre 0045250212000355http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045250212000355-electricien-electricienne-h-f/2

<p>V045250212000449001</p> <p>SDIS DU LOIRET</p>	<p>Rédacteur, Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe</p>	<p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p>	<p>35h00</p>	<p>ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique</p>	<p>12/02/2025</p> <p>01/04/2025</p>
<p>V045250212000503001</p> <p>COMMUNE DE SAINT JEAN DE BRAYE</p>	<p>ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe</p>	<p>Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)</p>	<p>35h00</p>	<p>ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique</p>	<p>12/02/2025</p> <p>03/03/2025</p>
<p>V045250212000533001</p> <p>COMMUNE DE SAINT JEAN DE BRAYE</p>	<p>Adjoint technique , Agent de maîtrise, Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe</p>	<p>Poste vacant suite à une disponibilité</p>	<p>35h00</p>	<p>ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique</p>	<p>12/02/2025</p> <p>01/04/2025</p>
<p>V045250212000920001</p> <p>CONSEIL DEPARTEMENTAL DU</p>	<p>Adjoint administratif , Adjoint principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe</p>	<p>Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la</p>	<p>35h00</p>	<p>ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique</p>	<p>12/02/2025</p> <p>12/03/2025</p>

Envoyé en préfecture le 18/02/2025
 Reçu en préfecture le 18/02/2025
 Publié le
 ID : 045-284500261-20250218-ARR2025_60-AR



LOIRET	collectivité	
<p>Assistant administratif en Equipe Pluridisciplinaire ORLEANS (7694) h/f Agence des solidarités Orléans Métropole</p> <p><i>Vous travaillez au sein de l'une des 4 Agences Départementales des Solidarités, relais sur les territoires des politiques sociales portées par le Département, chef de file de l'action sociale. L'Agence Départementale des Solidarité d'Orléans Métropole est composée de plusieurs équipes pluridisciplinaires et d'une équipe accueil inconditionnel. L'équipe pluridisciplinaire est composée de professionnels oeuvrant sur 3 politiques sociales : - Enfance Famille: accompagnement éducatif à la parentalité, protection de l'enfance, PMI - Accompagnement socio-professionnel: accompagnement social, insertion - Autonomie: accompagnement des personnes âgées, personnes handicapées. Vous êtes rattaché au Responsable de l'Equipe Pluridisciplinaire intervenant sur le Territoire Carmes Madeleine. Vous avez en charge un portefeuille d'usagers et vous intervenez en support administratif auprès des travailleurs sociaux sur l'ensemble des 3 politiques sociales. Vous êtes le garant administratif du dossier social unique de l'usager.</i></p> <p>avec offre O045250212000920http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045250212000920-assistant-administratif-equipe-pluridisciplinaire-orleans-7694-h-f/2</p>	<p>Poste vacant suite à une promotion interne au sein de la collectivité</p> <p>35h00</p> <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 6 du code général de la fonction publique</p> <p>12/02/2025</p> <p>04/03/2025</p>	
<p>COMMUNE DE NARGIS</p> <p>Agent d'entretien des espaces verts (h/f) TECHNIQUE</p> <p><i>Tâches techniques polyvalentes. - entretien d'espaces verts et de la voirie, assurer des travaux de maintenance du matériel. - savoir utiliser du matériel technique divers - tondeuse, débroussailluse, taille-haie, Dans le cadre de la polyvalence, -entretien des bâtiments, -bricolage divers : peinture, menuiserie, plomberie, maçonnerie, - permis B</i></p> <p>sans offre</p>	<p>Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité</p> <p>35h00</p> <p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p> <p>12/02/2025</p> <p>17/03/2025</p>	
<p>COMMUNE D'ORLEANS</p> <p>Instructeur du droit des sols H/F</p> <p><i>Instructeur du droit des sols H/F</i></p> <p>sans offre</p>	<p>Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité</p> <p>31h30</p> <p>ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique</p> <p>12/02/2025</p> <p>01/04/2025</p>	
<p>COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA RUELE</p> <p>Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe</p> <p>Adjoint.e au responsable de site de restauration h/f Pôle vie des écoles nord</p> <p><i>Vous serez en charge de garantir l'entretien ménager des bâtiments communaux et mettre en place l'ensemble des moyens concourant à l'alimentation à l'accueil des convives de la Collectivité</i></p> <p>avec offre O045250212001074http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045250212001074-adjoint-e-responsable-site-restauration-h-f/2</p>	<p>Poste créé suite à une</p> <p>35h00</p> <p>ouvert aux contractuels</p> <p>12/02/2025</p> <p>04/03/2025</p>	

Envoyé en préfecture le 18/02/2025

Reçu en préfecture le 18/02/2025

Publié le

ID : 045-284500261-20250218-ARR2025_60-AR



<p>COMMUNE D'AUTRY LE CHATEL</p>	<p>2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe, Adjoint administratif, Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe</p>	<p>réorganisation du service ou transfert de personnel</p>	<p>Art. L332-8 disposition 3 ou 4 du code général de la fonction publique</p>	<p>Art. L332-8 disposition 3 ou 4 du code général de la fonction publique</p>
<p>V045250213000159001</p> <p>EPTB LOIRE</p>	<p>Ingenieur</p>	<p>Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)</p>	<p>35h00</p> <p>ouvert aux contractuels</p> <p>Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p>	<p>13/02/2025</p> <p>01/06/2025</p>
<p>V045250213000378001</p> <p>MÉTROPOLE D'ORLÉANS</p>	<p>Conducteur d'opérations (h/f)</p> <p>À une heure de Paris et aux portes du Val de Loire, Orléans Métropole et la ville d'Orléans disposent d'incomparables atouts en matière de cadre de vie et de dynamisme. Territoire, en pleine croissance démographique, mettant en &oeil;uvre des projets ambitieux. Saviez-vous qu'Orléans arrive 1ère au classement des villes les plus attractives pour vivre et travailler ? Nos deux collectivités sont réunies afin de construire une organisation toujours plus performante pour garantir un service public efficient. Au quotidien, 3500 agents &oeil;uvrent pour le bien-être de leurs habitants au &oeil;ur d'une métropole de 282 800 habitants (22 communes). Ce sont plus de 200 métiers que comptent nos collectivités et nous sommes tous au service de nos administrés. Au sein de la Direction Générale Adjointe Services Urbains de Proximité, la Direction des Espaces Publics, composée de 6 pôles territoriaux d'un pôle programmation expertise et innovation (PPEI) et du parc floral, assure l'aménagement, la gestion et l'entretien de l'espace public (voirie, propreté et espaces verts), soit environ 1200 km de voiries et 600 hectares d'espaces verts. Ces 6 pôles territoriaux coordonnent et pilotent les missions techniques pour les compétences transférées des communes à la Métropole et assurent un rôle d'interface entre les communes du pôle et les directions métiers d'Orléans Métropole. Chaque responsable de pôle pilote, en outre, une mission transversale à l'échelle métropolitaine. Au sein du Pôle Territorial Nord-Ouest et sous l'autorité du responsable, le conducteur d'opération assure l'exécution et le suivi des travaux de requalification et d'entretien de voirie. Il est également amené à veiller à la coordination et à la bonne exécution des différents projets au sein du ou des pôles en fonction des nécessités de service. ° Élaboration et conduite du programme des opérations de requalification et de réhabilitation des voiries: Participer à la définition des</p>	<p>Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité</p>	<p>35h00</p> <p>ouvert aux contractuels</p> <p>Art. L332-14 du code général de la fonction publique</p>	<p>13/02/2025</p> <p>05/03/2025</p>

besoins, à l'analyse de la demande, aux études de faisabilité, et à l'évaluation financière préalable. Élaborer les cahiers des charges et les éléments graphiques, réglementaires, administratifs et financiers du programme de l'opération. Élaborer les documents de présentation relatifs à l'opération (notes de présentation, dossiers de subventions, délibérations). Rédiger le bilan annuel des opérations de voirie du pôle. ° Piloter et suivre la maîtrise d'œuvre et les travaux. Garantir le respect de la qualité, des délais, et de la tenue du budget et le respect des conditions sécuritaires et environnementales du chantier; Coordonner les interventions internes dans les autres domaines de compétence (plantations, éclairage) et externes (concessionnaires) lors de réalisation. Réceptionner les travaux : assurer les opérations préalables à la réception OPR, vérifier et constater d'éventuelles malfaçons ou défauts de conformité, procès-verbal de réception de fin de chantier; Évaluer la qualité des projets, la mise en service et la garantie du parfait achèvement des ouvrages. En Maîtrise d'œuvre externe : Élaborer les consultations de maîtrise d'œuvre et piloter le suivi des différentes étapes d'études de projets et de suivi des travaux. En Maîtrise d'œuvre interne : Réaliser des études de conception et les plans attachés à ces études (études avant-projet ou AVP, études de projet ou PRO), constituer les Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE) pour les marchés de travaux. ° Assurer la communication et la représentation. Communiquer et échanger avec les différents partenaires (services, mairies, concessionnaires, associations, etc.) lors de l'étude de projets ; Préparer, participer et/ou animer les réunions de validation et les réunions publiques ; Participer/Animer les réunions de conduite de projet puis les réunions de chantier ; Représenter le responsable de pôle en cas d'absence, y compris lors d'entrevues avec les élus en lien avec les dossiers de travaux en cours. ° Gérer les projets transversaux et le suivi des évolutions. Suivre l'évolution de la réglementation dans les domaines de l'aménagement de la voirie et des espaces publics, des mobilités, des transports en commun et du développement durable. Être à l'écoute des innovations sous l'impulsion des experts métiers et en lien avec le réseau des chargés d'opérations ; Participer aux différents groupes de travail en lien avec la compétence (transition écologique, harmonisation des procédures, SIG). Coordonner les différentes opérations et veiller à l'uniformité des procédures et des mises en œuvre.

avec offre 0045250213000378 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045250213000378-conducteur-operations/2

Ingenieur, Ingénieur principal, Ingénieur hors classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	13/02/2025	05/03/2025
---	--	-------	--	------------	------------

Conducteur d'opérations (h/f)

À une heure de Paris et aux portes du Val de Loire, Orléans Métropole et la ville d'Orléans disposent d'incomparables atouts en matière de cadre de vie et de dynamisme. Territoire, en pleine croissance démographique, mettant en œuvre des projets ambitieux. Saviez-vous qu'Orléans arrive 1ère au classement des villes les plus attractives pour vivre et travailler ? Nos deux collectivités sont réunies afin de construire une organisation toujours plus performante pour garantir un service public efficient. Au quotidien, 3500 agents œuvrent pour le bien-être de leurs habitants au service de nos 282 800 habitants (22 communes). Ce sont plus de 200 métiers que comptent nos collectivités et nous sommes tous au service de nos administrés. Au sein de la Direction Générale Adjointe Services Urbains de Proximité, la Direction des Espaces Publics, composée de 6 pôles territoriaux d'un pôle programmation expertise et innovation (PPEI) et du parc floral, assure l'aménagement, la gestion et l'entretien de l'espace public (voirie, propreté et espaces verts), soit environ 1200 km de voiries et 600 hectares d'espaces verts. Ces 6 pôles territoriaux coordonnent et pilotent les missions techniques pour les compétences transférées des communes à la Métropole et assurent un rôle d'interface entre les communes du pôle et les directeurs métiers d'Orléans Métropole. Chaque responsable de pôle pilote, en outre, une mission transversale à l'échelle métropolitaine. Au sein du Pôle Territorial Nord-Ouest et sous l'autorité du responsable, le conducteur d'opération assure l'exécution et le suivi des travaux de requalification et d'entretien de voirie. Il est également amené à veiller à la coordination et à la bonne exécution des différents projets au sein du ou des pôles en fonction des nécessités de

V045250213000378002

MÉTROPOLE D'ORLÉANS

Envoyé en préfecture le 18/02/2025

Reçu en préfecture le 18/02/2025

Publié le

ID : 045-284500261-20250218-ARR2025_60-AR



service. ° *Élaboration et conduite du programme des opérations de qualification et de réhabilitation des voiries: Participer à la définition des besoins, à l'analyse de la demande, aux études de faisabilité, et à l'évaluation financière préalable Élaborer les cahiers des charges et les éléments graphiques, réglementaires, administratifs et financiers du programme de l'opération Élaborer les documents de présentation relatifs à l'opération (notes de présentation, dossiers de subventions, délibérations) Rédiger le bilan annuel des opérations de voirie du pôle ° Piloter et suivre la maîtrise d'œuvre et les travaux Garantir le respect de la qualité, des délais, et de la tenue du budget et le respect des conditions sécuritaires et environnementales du chantier; Coordonner les interventions internes dans les autres domaines de compétence (plantations, éclairage) et externes (concessionnaires) lors de réalisation Réceptionner les travaux : assurer les opérations préalables à la réception OPR, vérifier et constater d'éventuelles malfaçons ou défauts de conformité, procès-verbal de réception de fin de chantier; Evaluer la qualité des projets, la mise en service et la garantie du parfait achèvement des ouvrages En Maîtrise d'œuvre externe : Élaborer les consultations de maîtrise d'œuvre et piloter le suivi des différentes étapes d'études de projets et de suivi des travaux. En Maîtrise d'œuvre interne : Réaliser des études de conception et les plans attachés à ces études (études avant-projet ou AVP, études de projet ou PRO), constituer les Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE) pour les marchés de travaux. ° Assurer la communication et la représentation Communiquer et échanger avec les différents partenaires (services, mairies, concessionnaires, associations, etc.) lors de l'étude de projets ; Préparer, participer et/ou animer les réunions de validation et les réunions publiques ; Participer/Animer les réunions de conduite de projet puis les réunions de chantier ; Représenter le responsable de pôle en cas d'absence, y compris lors d'entrevues avec les élus en lien avec les dossiers de travaux en cours. ° Gérer les projets transversaux et le suivi des évolutions Suivre l'évolution de la réglementation dans les domaines de l'aménagement de la voirie et des espaces publics, des mobilités, des transports en commun et du développement durable Être à l'écoute des innovations sous l'impulsion des experts métiers et en lien avec le réseau des chargés d'opérations ; Participer aux différents groupes de travail en lien avec la compétence (transition écologique, harmonisation des procédures, SIG). Coordonner les différentes opérations et veiller à l'uniformité des procédures et des mises en œuvre.*

avec offre 0045250213000378http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045250213000378-conducteur-operations/2

V045250213000915001	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 3 ou 4 du code général de la fonction publique	13/02/2025	01/04/2025
COMMUNE DE BRICY	Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f) <i>Dans le cadre d'un service public de proximité et dans une relation d'interface avec les élus, la secrétaire de maire et la population , l'agent technique polyvalent en milieu rural conduit l'ensemble des activités liées à l'entretien et à la valorisation des espaces publics et des bâtiments communaux.</i> avec offre 0045250213000915 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045250213000915-agent-interventions-techniques-polyvalent-milieu-rural/2					
V045250213001117001	Directeur gal. adj. des services	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	13/02/2025	01/04/2025
MÉTROPOLE D'ORLÉANS	DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET ATTRACTIVITÉ <i>DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET ATTRACTIVITÉ H/F</i> sans offre					





<p>V045250214000067001</p> <p>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PITHIVERAIS</p>	<p>Adjoint d'animation, Adjoint de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Animateur, Animateur principal de 2ème classe, Animateur principal de 1ère classe</p>	<p>Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)</p>	<p>35h00</p>	<p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p>	<p>14/02/2025</p>	<p>01/04/2025</p>
<p>V045250214000251001</p> <p>CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE</p>	<p>Attaché, Attaché principal, Ingénieur, Ingénieur principal, Attaché hors classe, Ingénieur hors classe</p>	<p>Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité</p>	<p>35h00</p>	<p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p>	<p>14/02/2025</p>	<p>01/05/2025</p>
<p>Cheff(e) de service "Pilotage des ressources" h/f Direction de l'Economie</p>						

Responsable du Point Information Jeunesse h/f Direction des services aux Familles

*La Communauté de Communes du Pithiverais rassemble 31 communes, entre le bassin orléanais et l'île de France. Rejoignez la Direction des Services aux Familles, qui regroupe les services dédiés aux usagers de la petite enfance jusqu'à la jeunesse. Sous l'autorité du coordinateur Animation de la Vie du Territoire, vous aurez pour principales missions le pilotage de la structure, sa gestion administrative et budgétaire ainsi que l'animation de la Ludothèque itinérante. Votre Profil : Grâce à vos solides compétences dans la conduite de projet, en collaboration avec un animateur IJ à temps partiel, vous assurerez la conception et l'animation de projets dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité. Dynamique et faisant preuve d'initiative, vous animerez la dynamique transversale en favorisant les relations au sein du réseau de l'Information Jeunesse et en coopérant au quotidien avec les professionnels du territoire. Vous serez garant de la conformité de l'espace d'accueil du PJJ en collectant, relayant et mettant à jour les actualités de l'Information Jeunesse ainsi que les espaces de documentations et l'affichage. Reconnu pour vos qualités relationnelles, vous travaillerez en réseau et sous le contrôle de la coordination AVT, vos actions s'inscriront dans le respect des orientations fixées dans la Convention Territoriale Globale, du projet éducatif commun et de la labellisation CAF. Rigoureux, vous élaborerez et suivrez le budget du service ; A l'aise avec le travail en mode projet, vous concevrez et transmettez des bilans et autres documents dont la coordination a besoin pour répondre aux financeurs (CAF, Contrat de Ville, etc). Conscient de l'intérêt de diffuser la culture ludique, vous animerez au sein de l'équipe de la Ludothèque son itinérance. Vous êtes titulaire d'un diplôme de niveau 4 de l'animation ou du travail social, ou d'un autre diplôme de niveau 4 mais justifiant d'au moins 3 ans dans la conduite d'un projet d'animation auprès d'adolescents et de jeunes adultes. Une expérience dans l'Information Jeunesse, la maîtrise de l'outil informatique ainsi qu'une aptitude pour le jeu sont vivement recommandées. Votre discrétion, votre neutralité, un sens des responsabilités et du service public font partie de vos atouts. Conditions d'exercice : Travail à temps complet 36h + RTT (70% PJJ et 30% Ludothèque), Bureaux des PJJ et Ludothèque sur Pithiviers mais itinérance sur toute la CCDDP, Possible réunion en soirée et travail régulier le samedi. Pourquoi nous rejoindre ? En plus d'intégrer une équipe dynamique tournée vers l'avenir, au sein d'une collectivité bienveillante et porteuse de projets ambitieux, votre nouveau poste de travail vous ouvre droit à : * Un régime indemnitaire adapté à vos missions et un CIA attractif en lien avec votre manière de servir (versé en 2 fois), * La possibilité d'adhérer aux tickets restaurants d'une valeur faciale de 5 € et/ou (50 % pris en charge par la collectivité) * La possibilité d'adhérer à une mutuelle et/ou une prévoyance avec une participation à la collectivité, * Un accès au CNAS et à l'amicale du personnel, * Un accès à la formation, en effet la CCDDP accompagne ses agents dans l'évolution de leur carrière et assure leur sécurité en plaçant la prévention au cœur de son action.*

avec offre O045250214000067http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045250214000067-responsable-point-information-jeunesse-h-f/2

Chef.fe du service Pilotage des Ressources à la Direction de l'Economie

avec offre O045250214000251http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045250214000251-chef.fe-service-pilotage-ressources-h-f/2

<p>V045250214000567001 COMMUNE DE SEMOY</p>	<p>Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe</p>	<p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p>	<p>35h00</p>	<p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p>	<p>14/02/2025</p>	<p>06/03/2025</p>
<p>V045250214000621001 COMMUNE DE SEMOY</p>	<p>Agent polyvalent du centre culturel Service culturelle Missions principales : gardien.ne du centre culturel - Entretien de la propreté et petites réparations au centre culturel (50%), possibilité de détachement aux services techniques - Manutention du matériel : installation et rangement des évènements (10%) - Ouverture et fermeture du bâtiment, réalisation des états des lieux lors de la mise à disposition aux associations ou la location aux particuliers (10 %) Missions secondaires : - Appareteur : portage des plis aux administrations et courses diverses, livraison au sein de la commune des documents de communication (10%) - Service des cérémonies et manifestations : installation des salles de la commune en fonction des besoins, gestion des stocks (10%) - Régie son et lumière lors des spectacles et manifestations (10%)</p>	<p>sans offre</p>	<p>35h00</p>	<p>ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique</p>	<p>14/02/2025</p>	<p>06/03/2025</p>
<p>V045250214000621001 COMMUNE DE SEMOY</p>	<p>Agent d'entretien des espaces verts (h/f) Espace Vert Sous la responsabilité du Directeur des Services Techniques et du Responsable du Centre Technique Municipal, l'agent effectue un travail d'entretien des espaces verts et de polyvalence et a pour objectif les missions suivantes : * Assurer en fonction de ses compétences et de sa formation tous les travaux demandés par le responsable du centre technique municipal ; * Entretien et rénovation des terrains de football ; * Aménager et entretenir les massifs de fleurs. * Réaliser tous les travaux d'entretien ou d'aménagement des espaces verts, des équipements et mobiliers associés et veiller au bon fonctionnement et à l'utilisation des matériels, véhicules. * Surveiller l'entretien des espaces verts, des équipements et mobiliers associés et veiller au bon fonctionnement et à l'utilisation des matériels, signaler les problèmes rencontrés au responsable du centre technique municipal. * Remplir les feuilles d'heures et de semaines. * Remplir le carnet de bord des véhicules * Assurer les astreintes techniques et hivernales</p>	<p>sans offre</p>	<p>35h00</p>	<p>ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique</p>	<p>14/02/2025</p>	<p>01/04/2025</p>
<p>V045250214000653001 COMMUNE DE SEMOY</p>	<p>Agent technique polyvalent Service technique Missions : Assurer avec les moyens humains et matériels du centre technique municipal, dans les domaines techniques suivants : ? Travaux de bâtiment (aménagement, rénovation et entretien). ? Travaux de voirie (aménagement et entretien). ? Travaux de réalisation et d'entretien des aménagements sécurité. ? Organisation et préparation des manifestations festives et associatives. ? Assurer un service public de qualité aux profits des administrés et utilisateurs des équipements communaux (écoles, terrains de sports, etc...). ? Effectuer des astreintes techniques et hivernales. Principales activités : ?</p>	<p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p>	<p>35h00</p>	<p>ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique</p>	<p>14/02/2025</p>	<p>01/04/2025</p>

Envoyé en préfecture le 18/02/2025

Reçu en préfecture le 18/02/2025

Publié le

ID : 045-284500261-20250218-ARR2025_60-AR





Tous travaux de réparation, modification, d'aménagement et de surveillance des installations électriques intérieures et extérieures, accompagner le bureau de contrôle des installations, travaux de mise aux normes. ? Définir les besoins en matériel pour les dépannages, participer à l'établissement et au suivi des commandes, demande d'établissement des devis aux fournisseurs. ? Gestion des stocks de matériel, suivi des bons de livraisons, récupération des commandes chez les fournisseurs. ? Dépannage des appareils électroménagers et des véhicules du Centre Technique. ? Dépannage et modification d'installations téléphoniques et informatiques. ? Changement des piles des serrures électroniques des portes, participation à la programmation. ? Travaux d'entretien ou d'aménagement des bâtiments communaux (serrurerie, plomberie, maçonnerie, réparation de mobiliers, manutention, transport de matériel...). ? Entretien de la voirie, ramassage des déchets, plomberie, réparation de matériaux à la déchetterie, pose et réparation des panneaux de signalisation, application ponctuelle de peinture routière.... ? Montage et démontage des équipements des manifestations festives (tentes, barnums, scène, stands, tables, chaises, bancs, barrières, grilles d'exposition, décoration ...). ? Entretien et réparation de matériel. ? Travaux de viabilité hivernale (déneigement, salage et sablage des chaussées, des parkings, des trottoirs et des accès aux bâtiments communaux. Connaissances professionnelles : ? Habilitation E12, BS, BE pour l'électricité ? Habilitation nacelle souhâtée ? Bonnes connaissance dans les métiers du bâtiment ? Bonne aptitude à la polyvalence Capacités requises : ? Sens du service public et disponibilité ; ? Polyvalence et autonomie ; ? Respecter les consignes ; ? Respect des règles d'hygiène et sécurité ; ? Aptitude à travailler en équipe ; ? Rigueur, sens de l'organisation et d'esprit d'initiative ; ? Discrétion et confidentialité ; Rémunération : statutaire et régime indemnitaire - CNAS - Participation employeur santé et prévoyance labélisée

	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	14/02/2025	12/04/2025
Technicien					
<p>Technicien assainissement eaux usées eaux pluviales Technique infrastructures</p> <p>Au sein du pôle « assainissement », assure l'élaboration et le suivi de travaux liés à l'eau usée et aux eaux pluviales (branchements, réparations, etc...).</p> <p>Aspects techniques : * Suivi de marchés de travaux divers EU/EP : branchements, réparations, contrôle des conformités, etc... * Suivi du marché de prestation de service pour l'entretien des réseaux et ouvrages d'eaux pluviales * Gestion et organisation des interventions de réparation des réseaux EU/EP en lien avec le prestataire et le déléguataire du service public d'assainissement collectif. * Contrôle de la réalisation effective des travaux et prestations prévus. * Suivi des opérations de lotissement (conseil, contrôle, respect des conventions de rétrocession). * Suivi technique de l'avancement des demandes de branchement par commune. * Accompagnement technique pour les réponses aux demandes liées à l'instruction des certificats d'urbanisme. * Réponses aux DT/DICT et aux demandes de permissions de voirie Aspects Financier * Préparation de bons de commande. * Suivi financier des opérations (engagement, facturation, certification service fait). * Participation à l'élaboration des dossiers de demande de subvention * Participation à la préparation budgétaire n+1 pour le budget annexe assainissement et le budget eau pluvial : propositions techniques et financières Niveau requis Technicien Poste basé à l'Hôtel Communautaire. Travail en équipe, déplacement sur l'ensemble de l'agglomération. Horaires de travail du personnel l'Hôtel communautaire. Formation Bac + 2 - domaine de l'assainissement et/ou des VRD. Connaissances du fonctionnement des collectivités territoriales et de l'intercommunalité. Connaissances techniques dans le domaine de l'assainissement collectif et non collectif et de l'assainissement pluvial. Capacités d'analyse, de coordination et de travail en groupe. Qualités rédactionnelles et sens du travail d'équipe. Rigueur, disponibilité et discrétion. Maitrise de l'informatique bureautique.</p>					
sans offre					
Rédacteur	Poste vacant	35h00	ouvert aux contractuels	14/02/2025	17/02/2025

V045250214000776001					
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONTARGOISE ET RIVES DU LOING (AME)					
V045250214000927001					

<p>COMMUNE DE FERRIERES EN GATINAIS</p>	<p>temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)</p>	<p>Art. L332-13 du code général de la fonction publique</p>	
<p>Chargé de la communication / culture h/f</p> <p>1. ROLE - Assurer la mise en &oeil;uvre de la communication de la mairie - Organiser la saison culturelle - Gestion de dossiers - Référent Bibliothèque 2. MISSIONS ET RESPONSABILITES a) Communication - Conception et réalisation des supports de communication (bulletin municipal, guide pratique, flyers,) - Réalisation de reportages photos et gestion de la photothèque - Mise à jour du site internet de la ville - Assistance et conseil en communication auprès des services de la collectivité - Réalisation de la revue de presse - Gestion des listings - Gestion de l'affichage (panneau d'information : lumineux et sur pied) - Gestion de la communication interne (Lettre d'information...) - Gestion de la communication digitale (Facebook Instagram panneau Pocket...) - Relation avec la presse - Organisation des manifestations (cérémonies officielles) - Organisation de la journée des nouveaux arrivants b) Culture tourisme / Bibliothèque - Organisation de la saison culturelle (contrats avec les artistes, SACEM en lien avec la comptabilité, régie, promotion,) - Gestion de la bibliothèque municipale - Gestion de projet liés à la culture et au tourisme c) Secrétariat - Divers - Secrétariat divers - Gestion du fleurissement En dehors des missions présentées, des tâches supplémentaires pourront être effectuées à la demande de l'autorité hiérarchique. 3. TECHNICITE DU POSTE - Utilisation quotidienne de l'outil informatique : Word, Excel - Utilisation des logiciels «MILORD» - Utilisation des logiciels de communication 4. COMPETENCES EXIGÉES PAR LE POSTE a) Connaissances théoriques - Connaissance de l'administration générale des collectivités territoriales - Connaissance des compétences propres de la Mairie et de son fonctionnement b) Connaissances techniques - Maîtrise de l'outil informatique c) Aptitudes comportementales - Discrétion, confidentialité - Autonomie, disponibilité - Partage et circulation de l'information d) Savoir faire - Evaluer les besoins de communication de la collectivité - Elaborer et développer la communication (proposition de sujets, de reportages) - Gérer les relations publiques - Négocier avec les prestataires et fournisseurs - Mettre en &oeil;uvre les différents projets en fonction des orientations politiques - Planifier et organiser les manifestations - Concevoir des supports de communication - Classement de dossiers de documents de manière simple et accessible à tous 5. STATUT, FORMATION ET EXPERIENCES DEMANDEES - Titulaire ou contractuel dans le grade d'emploi des attachés 6. CONTRAINTE ET DIFFICULTES DU POSTE - Véhiculer une bonne image de la Mairie - Contact direct avec le monde associatif 7. RELATIONS a) Internes - L'ensemble des services b) Externes - Tout public 8. CONDITIONS MATERIELLES - Lieu de travail : Mairie - Temps de travail : 1607 heures annuelles - Horaires de travail : 8h30-12h30 / 13h30-17h00 lundi mardi mercredi et vendredi / 8h30-12h30 le jeudi Possibilité d'évolution vers un poste permanent avec offre O045250214000927http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045250214000927-charge-communication-culture-h-f/2</p>			
<p>V045250214000957001</p>	<p>Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe</p>	<p>Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité</p> <p>35h00</p>	<p>ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique</p> <p>14/02/2025</p> <p>10/03/2025</p>
<p>CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET</p>	<p>Chauffeur / Agent d'accueil - Bus Loiret Santé Service aux Territoires</p> <p>Dans le cadre de son Plan Priorité Santé voté en 2022, le Département s'engage en mettant à disposition des professionnels de santé de son territoire cabinet médical itinérant, sous forme d'un camion 6,5T aménagé, pour y réaliser des consultations et actions de prévention dans les domaines de l'ophtalmologie, de la perte d'autonomie, des soins dentaires ou encore de la médecine générale. Ce cabinet médical, nommé Bus Loiret Santé, sera amené à circuler sur les territoires de l'Est du Département (Montargois, Giennois, Pithiverais, Giennois, Forêt d'Orléans) selon un planning variable pour réaliser</p>		



l'ensemble de ces actions. Dans ce cadre, le Département met également à disposition des professionnels de santé un chauffeur pour effectuer l'acheminement du camion sur ses lieux de consultation et en assurer la gestion quotidienne. En dehors des périodes de circulation, ce chauffeur aura en charge l'accueil des usagers venant en consultation.

V045250214001085001	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	16h16	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	14/02/2025	06/03/2025
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PITHIVERAIS-GATINAIS	Animateur enfance - jeunesse (h/f) enfance education - chiale sans offre					
V045250214001135001	Psychologue de classe normale, Psychologue hors-classe	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	14/02/2025	14/03/2025
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	Psychologue - Unité Mineurs Non Accompagnés - ORLÉANS h/f (10879) <i>Sous la responsabilité du Responsable de l'unité des mineurs non accompagnés, vous intervenez auprès des jeunes pris en charge et contribuez à l'élaboration de leurs projets. Vous accompagnez les professionnels de l'unité et participez également à l'analyse des besoins départementaux, au sein d'une équipe composée d'un Coordinateur, 7 Référents sociaux, 7 Référents administratifs et un Agent d'accueil.</i> avec offre O045250214001135http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045250214001135-psychologue-unite-mineurs-non-accompagnes-orleans-h-f-10879/2					
V045250214001154001	Adjoint administratif , Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	14/02/2025	14/03/2025
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	Assistant administratif Equipe Accueil Inconditionnel - JARGEAU (7978) h/f <i>Vous travaillez au sein de l'une de l'Agence Départementale des Solidarités (ADS) Beauce à Sologne, relais sur les territoires des politiques sociales par le Département du Loiret, chef de file de l'action sociale. L'Agence Départementale des Solidarités Beauce à Sologne est composée de plusieurs équipes pluridisciplinaires et d'une équipe accueil inconditionnel. Vous êtes rattaché(e) au Responsable de l'Equipe Accueil Inconditionnel, composé(e) d'assistants administratifs. Vous assurez le premier accueil social de l'utilisateur afin d'apporter une réponse adaptée aux demandes des personnes qu'il s'agit de la délivrance d'une information immédiate, de l'ouverture de droits et/ ou d'une orientation adaptée et/ ou d'un accompagnement social professionnel le cas échéant au sein des services départementaux. Vous assurez également les missions d'Agent France Services au sein du véhicule itinérant se déplaçant sur la Communauté de Communes des Loges. Pour réaliser votre mission, vous agissez en complémentarité des compétences et travaillez social de votre équipe. Vous intervenez et assurez des permanences sur l'ensemble du territoire de l'ADS Beauce à Sologne (secteurs de M sur Loire à Jargeau).</i> avec offre O045250214001154http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045250214001154-assistant-administratif-equipe-accueil-inconditionnel					

Envoyé en préfecture le 18/02/2025
 Reçu en préfecture le 18/02/2025
 Publié le
 ID : 045-284500261-20250218-ARR2025_60-AR



V045250214001162001	Adjoint technique des établissements d'enseignement	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	14/02/2025	20/08/2025
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET						
V045250214001179001	Agent polyvalent Agent polyvalent sans offre	Poste vacant suite à un détachement (> 6 mois) ou à une intégration directe	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	14/02/2025	06/03/2025
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PITHIVERAIS-GATINAIS						
V045250214001183001	Assistant socio-éducatif	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	14/02/2025	06/03/2025
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET						
V045250217000317001	Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	17/02/2025	17/03/2025
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET						
<p>Responsable du pôle accompagnement - Maison de l'Autonomie (7442) h/f Maison de l'Autonomie</p> <p><i>La maison de l'autonomie (MDA) est engagée dans une démarche de transformation managériale fondée sur la simplicité, le bon sens et la confiance réponde efficacement aux objectifs stratégiques tels que définis au travers des politiques de l'autonomie et de l'inclusion (projet de mandat, schéma cohésion sociale, politique en faveur de l'habitat inclusif...). Placé(e) sous l'autorité du Directeur de la MDA, vous assurez le management du pôle accompagnement en vue de répondre de manière opérationnelle aux objectifs ainsi fixés sur votre domaine de compétences dans le respect du projet de direction de la MDA. A ce titre, vous impulez une organisation de travail des équipes en responsabilité dans une démarche d'optimisation de gestion projet en partenariat tant interne à la MDA (avec les autres pôles) qu'externe (en lien avec les partenaires institutionnels et associatifs). Dans un esprit co-construction vous instaurerez un dialogue avec les autres services de la MDA du Département et de ses principaux partenaires.</i></p> <p>avec offre O045250217000317http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045250217000317-responsable-pole-accompagnement-maison-autonomie-7442-h-f/2</p>						

Envoyé en préfecture le 18/02/2025

Reçu en préfecture le 18/02/2025

Publié le

ID : 045-284500261-20250218-ARR2025_60-AR





<p>V045250217000406001</p> <p>SDIS DU LOIRET</p>	<p>Sergent de SPP</p> <p>Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité</p> <p>35h00</p> <p>à pourvoir par voie statutaire</p> <p>17/02/2025</p> <p>01/04/2025</p>	<p>9 sergents de SPP (H/F) Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Loiret est susceptible de recruter à compter du 1er avril 2025, 9 sergents de sapeurs-pompiers professionnels (H/F) par voie de mobilité interne, par voie de mutation ou d'inscription sur liste d'aptitude. MISSIONS : En sa qualité de commandant(e) des opérations de secours ou sous l'autorité du/de la commandant(e) des opérations de secours, le/la chef(fe) d'agrès une équipe détermine une tactique opérationnelle à partir d'une analyse de la zone d'intervention. Il/elle dimensionne et met en &oeilig;uvre les moyens opérationnels, contrôle et rend compte du déroulement d'une intervention de secours. MISSION N°1 : VOUS GARANTISSEZ ET MAINTENEZ LE NIVEAU OPERATIONNEL DE VOTRE AGRES : - Vérifier et contrôler la capacité opérationnelle de son équipage et de son agrès, des moyens matériels et techniques ; - Vérifier l'aptitude et adapter la capacité opérationnelle des intervenants placés sous son autorité ; - Mettre en &oeilig;uvre et faire appliquer le règlement opérationnel ; - Veiller à l'application des règles de sécurité individuelles et collectives ; - Collecter et porter à la connaissance des agents les consignes opérationnelles ; - Mettre en &oeilig;uvre les exercices et manœuvres opérationnelles. MISSION N°2 : VOUS COORDONNEZ LES MOYENS D'INTERVENTION : - Analyser les documents opérationnels et plans d'intervention ; - Exploiter les éléments de reconnaissance et évaluer la situation et les risques ; - Décrire et fixer des objectifs d'intervention et contrôler leur déroulement ; - Déterminer et adapter une tactique d'intervention ; - Procéder à la sécurisation de l'intervention et faire appliquer les règles individuelles et collectives de sécurité ; - Accueillir les renforts extérieurs ; - Rédiger un compte rendu d'intervention. MISSION N°3 : VOUS COMMANDEZ UNE OPERATION DE SECOURS : - Organiser et mettre en &oeilig;uvre des dispositifs de sécurité des usagers ; - Contrôler et faire appliquer les règles et consignes relatives à la sécurité des usagers ; - Rendre compte à l'échelon hiérarchique supérieur et relayer les ordres de conduite ; - Établir des points de situation à la hiérarchie, aux autorités, au commandant des opérations de secours, à la cellule de crise ; - Échanger et communiquer avec les différents acteurs de la chaîne d'intervention ; - Établir un bilan, un débriefing de l'intervention. ? MISSION N°4 : VOUS CONTRIBUEZ AUX RETOURS D'EXPERIENCE SUR LES MISSIONS ET DISPOSITIFS D'INTERVENTION : - Analyser le bilan de la mission et les pratiques développées lors de l'intervention ; - Échanger sur les pratiques d'intervention ; - Proposer des améliorations ou des adaptations opérationnelles ; - Détecter et rendre compte auprès de la hiérarchie des besoins techniques et humains à faire évoluer pour maintenir le niveau opérationnel. avec offre O045250217000406http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045250217000406-9-sergents-spp/2</p>
<p>V045250217000406002</p> <p>SDIS DU LOIRET</p>	<p>Sergent de SPP</p> <p>Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité</p> <p>35h00</p> <p>à pourvoir par voie statutaire</p> <p>17/02/2025</p> <p>01/04/2025</p>	<p>9 sergents de SPP (H/F) Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Loiret est susceptible de recruter à compter du 1er avril 2025, 9 sergents de sapeurs-pompiers professionnels (H/F) par voie de mobilité interne, par voie de mutation ou d'inscription sur liste d'aptitude. MISSIONS : En sa qualité de commandant(e) des opérations de secours ou sous l'autorité du/de la commandant(e) des opérations de secours, le/la chef(fe) d'agrès une équipe détermine une tactique opérationnelle à partir d'une analyse de la zone d'intervention. Il/elle dimensionne et met en &oeilig;uvre les moyens opérationnels, contrôle et rend compte du déroulement d'une intervention de secours. MISSION N°1 : VOUS GARANTISSEZ ET MAINTENEZ LE NIVEAU OPERATIONNEL DE VOTRE AGRES : - Vérifier et contrôler la capacité opérationnelle de son équipage et de son agrès, des moyens matériels et techniques ; - Vérifier l'aptitude et adapter</p>

capacité opérationnelle des intervenants placés sous son autorité ; - Mettre en œuvre et faire appliquer le règlement opérationnel ; - Veiller à l'application des règles de sécurité individuelles et collectives ; - Collecter et porter à la connaissance des agents les consignes opérationnelles ; - Mettre en œuvre les exercices et manœuvres opérationnelles. MISSION N°2 : VOUS COORDONNEZ LES MOYENS D'INTERVENTION : - Analyser les documents opérationnels et plans d'intervention ; - Exploiter les éléments de reconnaissance et évaluer la situation et les risques ; - Décrire et fixer des objectifs d'intervention et contrôler leur déroulement ; - Déterminer et adapter une tactique d'intervention ; - Procéder à la sécurisation de l'intervention et faire appliquer les règles individuelles et collectives de sécurité ; - Accueillir les renforts extérieurs ; - Rédiger un compte rendu d'intervention. MISSION N°3 : VOUS COMMANDEZ UNE OPERATION DE SECOURS : - Organiser et mettre en œuvre des dispositifs de sécurité des usagers ; - Contrôler et faire appliquer les règles et consignes relatives à la sécurité des usagers ; - Rendre compte à l'échelon hiérarchique supérieur et relayer les ordres de conduite ; - Établir des points de situation à la hiérarchie, aux autorités, au commandant des opérations de secours, à la cellule de crise ; - Échanger et communiquer avec les différents acteurs de la chaîne d'intervention ; - Établir un bilan, un briefing de l'intervention. ? MISSION N°4 : VOUS CONTRIBUEZ AUX RETOURS D'EXPERIENCE SUR LES MISSIONS ET DISPOSITIFS D'INTERVENTION : - Analyser le bilan de la mission et les pratiques développées lors de l'intervention ; - Échanger sur les pratiques d'intervention ; - Proposer des améliorations ou des adaptations opérationnelles ; - Détecter et rendre compte auprès de la hiérarchie des besoins techniques et humains à faire évoluer pour maintenir le niveau opérationnel.

avec offre 0045250217000406http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/0045250217000406-9-sergents-spp/2

Sergent de SPP	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	à pourvoir par voie statutaire	17/02/2025	01/04/2025
----------------	--	-------	--------------------------------	------------	------------

9 sergents de SPP (H/F)

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Loiret est susceptible de recruter à compter du 1er avril 2025, 9 sergents de sapeurs-pompiers professionnels (H/F) par voie de mobilité interne, par voie de mutation ou d'inscription sur liste d'aptitude. MISSIONS : En sa qualité de commandant(e) des opérations de secours ou sous l'autorité du/de la commandant(e) des opérations de secours, le/la chef(fe) d'agrès une équipe détermine une tactique opérationnelle à partir d'une analyse de la zone d'intervention. Il/elle dimensionne et met en œuvre les moyens opérationnels, contrôle et rend compte du déroulement d'une intervention de secours. MISSION N°1 : VOUS GARANTISSEZ ET MAINTENEZ LE NIVEAU OPERATIONNEL DE VOTRE AGRES : - Vérifier et contrôler la capacité opérationnelle de son équipement et de son agrès, des moyens matériels et techniques ; - Vérifier l'aptitude et adapter la capacité opérationnelle des intervenants placés sous son autorité ; - Mettre en œuvre et faire appliquer le règlement opérationnel ; - Veiller à l'application des règles de sécurité individuelles et collectives ; - Collecter et porter à la connaissance des agents les consignes opérationnelles ; - Mettre en œuvre les exercices et manœuvres opérationnelles. MISSION N°2 : VOUS COORDONNEZ LES MOYENS D'INTERVENTION : - Analyser les documents opérationnels et plans d'intervention ; - Exploiter les éléments de reconnaissance et évaluer la situation et les risques ; - Décrire et fixer des objectifs d'intervention et contrôler leur déroulement ; - Déterminer et adapter une tactique d'intervention ; - Procéder à la sécurisation de l'intervention et faire appliquer les règles individuelles et collectives de sécurité ; - Accueillir les renforts extérieurs ; - Rédiger un compte rendu d'intervention. MISSION N°3 : VOUS COMMANDEZ UNE OPERATION DE SECOURS : - Organiser et mettre en œuvre des dispositifs de sécurité des usagers ; - Contrôler et faire appliquer les règles et consignes relatives à la sécurité des usagers ; - Rendre compte à l'échelon hiérarchique supérieur et relayer les ordres de conduite ; - Établir des points de situation à la hiérarchie, aux autorités, au commandant des opérations de secours, à la cellule de crise ; - Échanger et communiquer avec les différents acteurs de la chaîne d'intervention ; - Établir un bilan, un briefing de l'intervention. ? MISSION N°4 : VOUS CONTRIBUEZ AUX RETOURS D'EXPERIENCE SUR LES MISSIONS ET DISPOSITIFS D'INTERVENTION : - Analyser le bilan de la mission et les pratiques développées lors de

V045250217000406003

SDIS DU LOIRET

Envoyé en préfecture le 18/02/2025
 Reçu en préfecture le 18/02/2025
 Publié le
 ID : 045-284500261-20250218-ARR2025_60-AR



l'intervention ; - Échanger sur les pratiques d'intervention ; - Proposer des améliorations ou des adaptations opérationnelles ; - Détecter et rendre compte auprès de la hiérarchie des besoins techniques et humains à faire évoluer pour maintenir le niveau opérationnel.
avec offre 0045250217000406http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045250217000406-9-sergents-spp/2

<p>V045250217000406004</p> <p>SDIS DU LOIRET</p>	<p>Sergent de SPP</p> <p>Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité</p> <p>35h00</p> <p>à pourvoir par voie statutaire</p> <p>17/02/2025</p> <p>01/04/2025</p> <p>9 sergents de SPP (H/F) Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Loiret est susceptible de recruter à compter du 1er avril 2025, 9 sergents de sapeurs-pompiers professionnels (H/F) par voie de mobilité interne, par voie de mutation ou d'inscription sur liste d'aptitude. MISSIONS : En sa qualité de commandant(e) des opérations de secours ou sous l'autorité du/de la commandant(e) des opérations de secours, le/la chef(fe) d'agrès une équipe détermine une tactique opérationnelle à partir d'une analyse de la zone d'intervention. Il/elle dimensionne et met en œuvre les moyens opérationnels, contrôle et rend compte du déroulement d'une intervention de secours. MISSION N°1 : VOUS GARANTISSEZ ET MAINTENEZ LE NIVEAU OPERATIONNEL DE VOTRE AGRES : - Vérifier et contrôler la capacité opérationnelle de son équipe et de son agrès, des moyens matériels et techniques ; - Vérifier l'aptitude et adapter la capacité opérationnelle des intervenants placés sous son autorité ; - Mettre en œuvre et faire appliquer le règlement opérationnel ; - Veiller à l'application des règles de sécurité individuelles et collectives ; - Collecter et porter à la connaissance des agents les consignes opérationnelles ; - Mettre en œuvre les exercices et manœuvres opérationnelles. MISSION N°2 : VOUS COORDONNEZ LES MOYENS D'INTERVENTION : - Analyser les documents opérationnels et plans d'intervention ; - Exploiter les éléments de reconnaissance et évaluer la situation et les risques ; - Décrire et fixer des objectifs d'intervention et contrôler leur déroulement ; - Déterminer et adapter une tactique d'intervention ; - Procéder à la sécurisation de l'intervention et faire appliquer les règles individuelles et collectives de sécurité ; - Accueillir les renforts extérieurs ; - Rédiger un compte rendu d'intervention. MISSION N°3 : VOUS COMMANDEZ UNE OPERATION DE SECOURS : - Organiser et mettre en œuvre des dispositifs de sécurité des usagers ; - Contrôler et faire appliquer les règles et consignes relatives à la sécurité des usagers ; - Rendre compte à l'échelon hiérarchique supérieur et relayer les ordres de conduite ; - Établir des points de situation à la hiérarchie, aux autorités, au commandant des opérations de secours, à la cellule de crise ; - Échanger et communiquer avec les différents acteurs de la chaîne d'intervention ; - Établir un bilan, un débriefing de l'intervention. ? MISSION N°4 : VOUS CONTRIBUEZ AUX RETOURS D'EXPERIENCE SUR LES MISSIONS ET DISPOSITIFS D'INTERVENTION : - Analyser le bilan de la mission et les pratiques développées lors de l'intervention ; - Échanger sur les pratiques d'intervention ; - Proposer des améliorations ou des adaptations opérationnelles ; - Détecter et rendre compte auprès de la hiérarchie des besoins techniques et humains à faire évoluer pour maintenir le niveau opérationnel.</p> <p>avec offre 0045250217000406http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045250217000406-9-sergents-spp/2</p>
<p>V045250217000406005</p> <p>SDIS DU LOIRET</p>	<p>Sergent de SPP</p> <p>Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité</p> <p>35h00</p> <p>à pourvoir par voie statutaire</p> <p>17/02/2025</p> <p>01/04/2025</p> <p>9 sergents de SPP (H/F) Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Loiret est susceptible de recruter à compter du 1er avril 2025, 9 sergents de sapeurs-pompiers professionnels (H/F) par voie de mobilité interne, par voie de mutation ou d'inscription sur liste d'aptitude. MISSIONS : En sa qualité de commandant(e) des opérations de secours ou sous l'autorité du/de la commandant(e) des opérations de secours, le/la chef(fe) d'agrès une équipe détermine une tactique opérationnelle à partir d'une analyse de la zone d'intervention. Il/elle dimensionne et met en œuvre les moyens opérationnels, contrôle et rend compte du déroulement d'une intervention de secours. MISSION N°1 : VOUS GARANTISSEZ ET MAINTENEZ LE NIVEAU OPERATIONNEL DE VOTRE AGRES : - Vérifier et contrôler la capacité opérationnelle de son équipe et de son agrès, des moyens matériels et techniques ; - Vérifier l'aptitude et adapter la capacité opérationnelle des intervenants placés sous son autorité ; - Mettre en œuvre et faire appliquer le règlement opérationnel ; - Veiller à l'application des règles de sécurité individuelles et collectives ; - Collecter et porter à la connaissance des agents les consignes opérationnelles ; - Mettre en œuvre les exercices et manœuvres opérationnelles. MISSION N°2 : VOUS COORDONNEZ LES MOYENS D'INTERVENTION : - Analyser les documents opérationnels et plans d'intervention ; - Exploiter les éléments de reconnaissance et évaluer la situation et les risques ; - Décrire et fixer des objectifs d'intervention et contrôler leur déroulement ; - Déterminer et adapter une tactique d'intervention ; - Procéder à la sécurisation de l'intervention et faire appliquer les règles individuelles et collectives de sécurité ; - Accueillir les renforts extérieurs ; - Rédiger un compte rendu d'intervention. MISSION N°3 : VOUS COMMANDEZ UNE OPERATION DE SECOURS : - Organiser et mettre en œuvre des dispositifs de sécurité des usagers ; - Contrôler et faire appliquer les règles et consignes relatives à la sécurité des usagers ; - Rendre compte à l'échelon hiérarchique supérieur et relayer les ordres de conduite ; - Établir des points de situation à la hiérarchie, aux autorités, au commandant des opérations de secours, à la cellule de crise ; - Échanger et communiquer avec les différents acteurs de la chaîne d'intervention ; - Établir un bilan, un débriefing de l'intervention. ? MISSION N°4 : VOUS CONTRIBUEZ AUX RETOURS D'EXPERIENCE SUR LES MISSIONS ET DISPOSITIFS D'INTERVENTION : - Analyser le bilan de la mission et les pratiques développées lors de l'intervention ; - Échanger sur les pratiques d'intervention ; - Proposer des améliorations ou des adaptations opérationnelles ; - Détecter et rendre compte auprès de la hiérarchie des besoins techniques et humains à faire évoluer pour maintenir le niveau opérationnel.</p> <p>avec offre 0045250217000406http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045250217000406-9-sergents-spp/2</p>

Envoyé en préfecture le 18/02/2025
Reçu en préfecture le 18/02/2025
Publié le
ID : 045-284500261-20250218-ARR2025_60-AR



opérationnelle à partir d'une analyse de la zone d'intervention. Il/elle dimensionne et met en &oeilig;uvre les moyens opérationnels, contrôle et rend compte du déroulement d'une intervention de secours. MISSION N°1 : VOUS GARANTISSEZ ET MAINTENEZ LE NIVEAU OPERATIONNEL DE VOTRE AGRES : - Vérifier et contrôler la capacité opérationnelle de son équipage et de son agrès, des moyens matériels et techniques ; - Vérifier l'aptitude et adapter la capacité opérationnelle des intervenants placés sous son autorité ; - Mettre en &oeilig;uvre et faire appliquer le règlement opérationnel ; - Veiller à l'application des règles de sécurité individuelles et collectives ; - Collecter et porter à la connaissance des agents les consignes opérationnelles ; - Mettre en &oeilig;uvre les exercices et manœuvres opérationnelles. MISSION N°2 : VOUS COORDONNEZ LES MOYENS D'INTERVENTION : - Analyser les documents opérationnels et plans d'intervention ; - Exploiter les éléments de reconnaissance et évaluer la situation et les risques ; - Décrire et fixer des objectifs d'intervention et contrôler leur déroulement ; - Déterminer et adapter une tactique d'intervention ; - Procéder à la sécurisation de l'intervention et faire appliquer les règles individuelles et collectives de sécurité ; - Accueillir les renforts extérieurs ; - Rédiger un compte rendu d'intervention. MISSION N°3 : VOUS COMMANDEZ UNE OPERATION DE SECOURS : - Organiser et mettre en &oeilig;uvre des dispositifs de sécurité des usagers ; - Contrôler et faire appliquer les règles et consignes relatives à la sécurité des usagers ; - Rendre compte à l'échelon hiérarchique supérieur et relayer les ordres de conduite ; - Établir des points de situation à la hiérarchie, aux autorités, au commandant des opérations de secours, à la cellule de crise ; - Échanger et communiquer avec les différents acteurs de la chaîne d'intervention ; - Établir un bilan, un débriefing de l'intervention. ? MISSION N°4 : VOUS CONTRIBUEZ AUX RETOURS D'EXPERIENCE SUR LES MISSIONS ET DISPOSITIFS D'INTERVENTION : - Analyser le bilan de la mission et les pratiques développées lors de l'intervention ; - Échanger sur les pratiques d'intervention ; - Proposer des améliorations ou des adaptations opérationnelles ; - Détecter et rendre compte auprès de la hiérarchie des besoins techniques et humains à faire évoluer pour maintenir le niveau opérationnel.

avec offre O045250217000406http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045250217000406-9-sergents-spp/2

Sergent de SPP

Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité

35h00

à pourvoir par voie statutaire

17/02/2025

01/04/2025

9 sergents de SPP (H/F)
Le Service Départemental d'incendie et de Secours du Loiret est susceptible de recruter à compter du 1er avril 2025, 9 sergents de sapeurs-pompiers professionnels (H/F) par voie de mobilité interne, par voie de mutation ou d'inscription sur liste d'aptitude. MISSIONS : En sa qualité de commandant(e) des opérations de secours ou sous l'autorité du/de la commandant(e) des opérations de secours, le/la cheffe) d'agrès une équipe détermine une tactique opérationnelle à partir d'une analyse de la zone d'intervention. Il/elle dimensionne et met en &oeilig;uvre les moyens opérationnels, contrôle et rend compte du déroulement d'une intervention de secours. MISSION N°1 : VOUS GARANTISSEZ ET MAINTENEZ LE NIVEAU OPERATIONNEL DE VOTRE AGRES : - Vérifier et contrôler la capacité opérationnelle de son équipage et de son agrès, des moyens matériels et techniques ; - Vérifier l'aptitude et adapter la capacité opérationnelle des intervenants placés sous son autorité ; - Mettre en &oeilig;uvre et faire appliquer le règlement opérationnel ; - Veiller à l'application des règles de sécurité individuelles et collectives ; - Collecter et porter à la connaissance des agents les consignes opérationnelles ; - Mettre en &oeilig;uvre les exercices et manœuvres opérationnelles. MISSION N°2 : VOUS COORDONNEZ LES MOYENS D'INTERVENTION : - Analyser les documents opérationnels et plans d'intervention ; - Exploiter les éléments de reconnaissance et évaluer la situation et les risques ; - Décrire et fixer des objectifs d'intervention et contrôler leur déroulement ; - Déterminer et adapter une tactique d'intervention ; - Procéder à la sécurisation de l'intervention et faire appliquer les règles individuelles et collectives de sécurité ; - Accueillir les renforts extérieurs ; - Rédiger un compte rendu d'intervention. MISSION N°3 : VOUS COMMANDEZ UNE OPERATION DE SECOURS : - Organiser et mettre en &oeilig;uvre des dispositifs de sécurité des usagers ; - Contrôler et faire appliquer les règles et consignes relatives à la sécurité des usagers ; - Rendre compte à l'échelon hiérarchique supérieur et relayer les ordres de conduite

Envoyé en préfecture le 18/02/2025
Reçu en préfecture le 18/02/2025
Publié le 18/02/2025
ID : 045-284500261-20250218-ARR2025_60-AR
Berger Levrault

Établir des points de situation à la hiérarchie, aux autorités, au commandant des opérations de secours, à la cellule de crise ; - Échanger et communiquer avec les différents acteurs de la chaîne d'intervention ; - Établir un bilan, un débriefing de l'intervention. ? MISSION N°4 : VOUS CONTRIBUEZ AUX RETOURS D'EXPERIENCE SUR LES MISSIONS ET DISPOSITIFS D'INTERVENTION : - Analyser le bilan de la mission et les pratiques développées lors de l'intervention ; - Échanger sur les pratiques d'intervention ; - Proposer des améliorations ou des adaptations opérationnelles ; - Détecter et rendre compte auprès de la hiérarchie des besoins techniques et humains à faire évoluer pour maintenir le niveau opérationnel.

avec offre O045250217000406http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045250217000406-9-sergents-spp/2

Sergent de SPP	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	à pourvoir par voie statutaire	17/02/2025	01/04/2025
<p>9 sergents de SPP (H/F)</p> <p>Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Loiret est susceptible de recruter à compter du 1er avril 2025, 9 sergents de sapeurs-pompiers professionnels (H/F) par voie de mobilité interne, par voie de mutation ou d'inscription sur liste d'aptitude. MISSIONS : En sa qualité de commandant(e) des opérations de secours ou sous l'autorité du/de la commandant(e) des opérations de secours, le/la chef(fe) d'agrès une équipe détermine une tactique opérationnelle à partir d'une analyse de la zone d'intervention. Il/elle dimensionne et met en &oeil;uvre les moyens opérationnels, contrôle et rend compte du déroulement d'une intervention de secours. MISSION N°1 : VOUS GARANTISSEZ ET MAINTENEZ LE NIVEAU OPERATIONNEL DE VOTRE AGRES : - Vérifier et contrôler la capacité opérationnelle de son équipe et de son agrès, des moyens matériels et techniques ; - Vérifier l'aptitude et adapter la capacité opérationnelle des intervenants placés sous son autorité ; - Mettre en &oeil;uvre et faire appliquer le règlement opérationnel ; - Veiller à l'application des règles de sécurité individuelles et collectives ; - Collecter et porter à la connaissance des agents les consignes opérationnelles ; - Mettre en &oeil;uvre les exercices et man&oeil;uvres opérationnelles. MISSION N°2 : VOUS COORDONNEZ LES MOYENS D'INTERVENTION : - Analyser les documents opérationnels et plans d'intervention ; - Exploiter les éléments de reconnaissance et évaluer la situation et les risques ; - Décrire et fixer des objectifs d'intervention et contrôler leur déroulement ; - Déterminer et adapter une tactique d'intervention ; - Procéder à la sécurisation de l'intervention et faire appliquer les règles individuelles et collectives de sécurité ; - Accueillir les renforts extérieurs ; - Rédiger un compte rendu d'intervention. MISSION N°3 : VOUS COMMANDEZ UNE OPERATION DE SECOURS : - Organiser et mettre en &oeil;uvre des dispositifs de sécurité des usagers ; - Contrôler et faire appliquer les règles et consignes relatives à la sécurité des usagers ; - Rendre compte à l'échelon hiérarchique supérieur et relayer les ordres de conduite ; - Établir des points de situation à la hiérarchie, aux autorités, au commandant des opérations de secours, à la cellule de crise ; - Échanger et communiquer avec les différents acteurs de la hiérarchie, aux autorités, au commandant des opérations de secours, à la cellule de crise. ? MISSION N°4 : VOUS CONTRIBUEZ AUX RETOURS D'EXPERIENCE SUR LES MISSIONS ET DISPOSITIFS D'INTERVENTION : - Analyser le bilan de la mission et les pratiques développées lors de l'intervention ; - Échanger sur les pratiques d'intervention ; - Proposer des améliorations ou des adaptations opérationnelles ; - Détecter et rendre compte auprès de la hiérarchie des besoins techniques et humains à faire évoluer pour maintenir le niveau opérationnel.</p>	<p>avec offre O045250217000406http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045250217000406-9-sergents-spp/2</p>				
Sergent de SPP	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	à pourvoir par voie statutaire	17/02/2025	01/04/2025
<p>9 sergents de SPP (H/F)</p>					

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Loiret est susceptible de recruter à compter du 1er avril 2025, 9 sergents de sapeurs-pompiers professionnels (H/F) par voie de mobilité interne, par voie de mutation ou d'inscription sur liste d'aptitude. MISSIONS : En sa qualité de commandant(e) des opérations de secours ou sous l'autorité du/de la commandant(e) des opérations de secours, le/la chef(fe) d'agrès une équipe détermine une tactique opérationnelle à partir d'une analyse de la zone d'intervention. Il/elle dimensionne et met en &oeil;uvre les moyens opérationnels, contrôle et rend compte du déroulement d'une intervention de secours. MISSION N°1 : VOUS GARANTISSEZ ET MAINTENEZ LE NIVEAU OPERATIONNEL DE VOTRE AGRES : - Vérifier et contrôler la capacité opérationnelle de son équipage et de son agrès, des moyens matériels et techniques ; - Vérifier l'aptitude et adapter la capacité opérationnelle des intervenants placés sous son autorité ; - Mettre en &oeil;uvre et faire appliquer le règlement opérationnel ; - Veiller à l'application des règles de sécurité individuelles et collectives ; - Collecter et porter à la connaissance des agents les consignes opérationnelles ; - Mettre en &oeil;uvre les exercices et manœuvres opérationnelles. MISSION N°2 : VOUS COORDONNEZ LES MOYENS D'INTERVENTION : - Analyser les documents opérationnels et plans d'intervention ; - Exploiter les éléments de reconnaissance et évaluer la situation et les risques ; - Décrire et fixer des objectifs d'intervention et contrôler leur déroulement ; - Déterminer et adapter une tactique d'intervention ; - Procéder à la sécurisation de l'intervention et faire appliquer les règles individuelles et collectives de sécurité ; - Accueillir les renforts extérieurs ; - Rédiger un compte rendu d'intervention. MISSION N°3 : VOUS COMMANDEZ UNE OPERATION DE SECOURS : - Organiser et mettre en &oeil;uvre des dispositifs de sécurité des usagers ; - Contrôler et faire appliquer les règles et consignes relatives à la sécurité des usagers ; - Rendre compte à l'échelon hiérarchique supérieur et relayer les ordres de conduite ; - Établir des points de situation à la hiérarchie, aux autorités, au commandant des opérations de secours, à la cellule de crise ; - Échanger et communiquer avec les différents acteurs de la chaîne d'intervention ; - Établir un bilan, un débriefing de l'intervention. ? MISSION N°4 : VOUS CONTRIBUEZ AUX RETOURS D'EXPERIENCE SUR LES MISSIONS ET DISPOSITIFS D'INTERVENTION : - Analyser le bilan de la mission et les pratiques développées lors de l'intervention ; - Échanger sur les pratiques d'intervention ; - Proposer des améliorations ou des adaptations opérationnelles ; - Détecter et rendre compte auprès de la hiérarchie des besoins techniques et humains à faire évoluer pour maintenir le niveau opérationnel.

avec offre O045250217000406http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045250217000406-9-sergents-spp/2

Sergent de SPP	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	à pourvoir par voie statutaire	17/02/2025	01/04/2025
----------------	--	-------	--------------------------------	------------	------------

9 sergents de SPP (H/F)

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Loiret est susceptible de recruter à compter du 1er avril 2025, 9 sergents de sapeurs-pompiers professionnels (H/F) par voie de mobilité interne, par voie de mutation ou d'inscription sur liste d'aptitude. MISSIONS : En sa qualité de commandant(e) des opérations de secours ou sous l'autorité du/de la commandant(e) des opérations de secours, le/la chef(fe) d'agrès une équipe détermine une tactique opérationnelle à partir d'une analyse de la zone d'intervention. Il/elle dimensionne et met en &oeil;uvre les moyens opérationnels, contrôle et rend compte du déroulement d'une intervention de secours. MISSION N°1 : VOUS GARANTISSEZ ET MAINTENEZ LE NIVEAU OPERATIONNEL DE VOTRE AGRES : - Vérifier et contrôler la capacité opérationnelle de son équipage et de son agrès, des moyens matériels et techniques ; - Vérifier l'aptitude et adapter la capacité opérationnelle des intervenants placés sous son autorité ; - Mettre en &oeil;uvre et faire appliquer le règlement opérationnel ; - Veiller à l'application des règles de sécurité individuelles et collectives ; - Collecter et porter à la connaissance des agents les consignes opérationnelles ; - Mettre en &oeil;uvre les exercices et manœuvres opérationnelles. MISSION N°2 : VOUS COORDONNEZ LES MOYENS D'INTERVENTION : - Analyser les documents opérationnels et plans d'intervention ; - Exploiter les éléments de reconnaissance et évaluer la situation et les risques ; - Décrire et fixer des objectifs d'intervention et contrôler leur déroulement ; - Déterminer et adapter une tactique d'intervention ; - Procéder à la sécurisation de l'intervention

V045250217000406009

SDIS DU LOIRET

et faire appliquer les règles individuelles et collectives de sécurité ; - Accueillir les renforts extérieurs ; - Rédiger un compte rendu d'intervention. MISSION N°3 : VOUS COMMANDEZ UNE OPERATION DE SECOURS : - Organiser et mettre en &oeil;uvre des dispositifs de sécurité des usagers ; - Contrôler et faire appliquer les règles et consignes relatives à la sécurité des usagers ; - Rendre compte à l'échelon hiérarchique supérieur et relayer les ordres de conduite ; - Établir des points de situation à la hiérarchie, aux autorités, au commandant des opérations de secours, à la cellule de crise ; - Échanger et communiquer avec les différents acteurs de la chaîne d'intervention ; - Établir un bilan, un débriefing de l'intervention. ? MISSION N°4 : VOUS CONTRIBUEZ AUX RETOURS D'EXPERIENCE SUR LES MISSIONS ET DISPOSITIFS D'INTERVENTION : - Analyser le bilan de la mission et les pratiques développées lors de l'intervention ; - Échanger sur les pratiques d'intervention ; - Proposer des améliorations ou des adaptations opérationnelles ; - Détecter et rendre compte auprès de la hiérarchie des besoins techniques et humains à faire évoluer pour maintenir le niveau opérationnel.

avec offre O045250217000406http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045250217000406-9-sergents-spp/2

V045250217000430001	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	25h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	17/02/2025	09/03/2025
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES 4 VALLEES	Agent d'entretien et d'accueil de la piscine de Ferrières-en-Gâtinais h/f TECHNIQUE SPORT Sous l'autorité hiérarchique de la responsable de l'entretien des locaux / accueil et entretien des piscines, vous effectuez le poste d'agent d'entretien et d'accueil pour la Piscine de Ferrières-en-Gâtinais. Missions : -Effectuer le nettoyage et l'entretien des surfaces de la piscine, des vestiaires, des cabines, des douches, de l'espace d'accueil et des espaces extérieurs -Entretenir la plage au bord du bassin -Accueillir, renseigner et guider les usagers -Assurez l'encasement des droits d'entrées dans le cadre de la régie -Tenir à jour les feuilles de relevé de présence du public et les statistiques s'y rattachant pour les transmettre à la responsable avec offre O045250217000430http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045250217000430-agent-entretien-accueil-piscine-ferrieres-gatinais-h-f/2					
V045250217000569001	Attaché	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	17/02/2025	05/04/2025
COMMUNE DE SARAN	Directeur du service communication Directeur service communication sans offre					
V045250217000793001	Attaché	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	17/02/2025	01/04/2025
CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Chargé.e de mission conseil juridique Chargé.e de mission conseil juridique sans offre					
V045250217001092001	Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe, Ingénieur, Ingénieur	Poste vacant suite à une mobilité interne	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	17/02/2025	01/05/2025

<p>CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE</p>	<p>principal, Ingénieur hors classe</p>	<p>au sein de la collectivité</p>	<p>code général de la fonction publique</p>	<p></p>
<p>V045250217001123001</p>	<p>Auxiliaire de puériculture de classe normale, Educateur de jeunes enfants, Infirmier en soins généraux, Conseiller socio-éducatif</p>	<p>Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent</p>	<p>ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique</p>	<p>17/02/2025</p> <p>09/03/2025</p>
<p>COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE</p>	<p>Responsable Relais Petite enfance h/f <i>Sous l'autorité de la Directrice petite-enfance, enfance, jeunesse, la CCTVL recrute dès que possible un(e) animateur(trice) pour son service Relais Petite Enfance itinérant sur différentes communes (de Beauce la Romaine à Saint-Ay selon un découpage partagé avec une autre collègue RPE)</i></p>	<p>sans offre</p>	<p></p>	<p></p>
<p>V045250217001131001</p>	<p>Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe, Ingénieur, Ingénieur principal, Ingénieur hors classe</p>	<p>Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)</p>	<p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p>	<p>17/02/2025</p> <p>01/05/2025</p>
<p>CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE</p>	<p>Conseiller.ère de prévention des risques professionnels (volet bâtimentaire) h/f <i>Le conseiller de prévention volet bâtimentaire assiste et conseille dans la définition, la mise en place et le suivi d'une politique de prévention des risques professionnels. Il coordonne l'activité du réseau des assistants de prévention.</i></p>	<p>avec offre O045250217001131http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045250217001131-conseiller-ere-prevention-risques-professionnels-volet-batimentaire-h-f/2</p>	<p></p>	<p></p>

Envoyé en préfecture le 18/02/2025

Reçu en préfecture le 18/02/2025

Publié le



ID : 045-284500261-20250218-ARR2025_60-AR